



ÉNIGME

- LA DISPARITION (2^E CYCLE) -

Énoncé de l'énigme

Voici les informations recueillies :

- Mme Fatou est partie 1 h avant Mme Céline.
- M. Bruno se souvient d'avoir vu le lapin dans sa cage en quittant.
- Mme Céline a vu la cage vide quand elle est partie à 16 h 30.
- M. Bruno est parti 30 min après Mme Fatou.

La caméra enregistre des séquences vidéo d'une longueur de 45 minutes. À 12 h, la caméra débute un nouvel enregistrement. Dès qu'un enregistrement se termine, un autre commence automatiquement.

Quel(s) enregistrement(s) devons-nous visionner?

Quel(s) enregistrement(s) devons-nous visionner ?

- Mme Fatou est partie 1 h avant Mme Céline.
- M. Bruno se souvient d'avoir vu le lapin dans sa cage en quittant.
- Mme Céline a vu la cage vide quand elle est partie à 16 h 30.
- M. Bruno est parti 30 min après Mme Fatou.

La caméra enregistre des séquences vidéo d'une longueur de 45 minutes. À 12 h, la caméra débute un nouvel enregistrement. Dès qu'un enregistrement se termine, un autre commence automatiquement.



lamagiedesmaths.ulaval.ca



SOLUTION DE L'ÉNIGME



Voici la réponse :

Ils doivent visionner l'enregistrement de **15 h 45 à 16 h 30**.

Solution :

Ce problème se résout en 2 étapes. Il faut d'abord trouver l'intervalle de temps où le lapin a quitté sa cage, puis trouver quel enregistrement doit être visionné.

1. Trouver l'heure à laquelle le lapin a quitté sa cage.

La stratégie utilisée consiste à traiter un par un les indices afin de déduire l'intervalle de temps où le lapin a quitté sa cage.

**Note : L'ordre selon lequel on traite les indices pourrait être changé. Cette solution traite les indices dans l'ordre le plus simple pour résoudre cette énigme.*

On sait que Céline est partie à 16 h 30.

Comme Fatou est partie 1 h avant Céline, celle-ci est donc partie à 15 h 30.

Comme Bruno est parti 30 minutes après Fatou, celui-ci est donc parti à 16 h.

Puisque Bruno a vu le lapin dans sa cage à 16 h et que Céline a vu la cage vide à 16 h 30, on peut conclure que le lapin a quitté sa cage entre 16 h et 16 h 30.

2. Trouver quel(s) enregistrement(s) vidéo doivent être visionné(s).

Un enregistrement débute à 12 h. Chaque enregistrement dure 45 minutes et il n'y a pas de délai entre chaque enregistrement.

Les enregistrements sont donc les suivants :

- 12 h à 12 h 45
- 12 h 45 à 13 h 30
- 13 h 30 à 14 h 15
- 14 h 15 à 15 h
- 15 h 45 à 16 h 30

Il faut donc visionner l'enregistrement de 15 h 45 à 16 h 30.